

duira dans les choses qui regardent Sa Majesté, ou qui intéresseront ses sujets et la bannière. » Ainsi, la principale crainte de la République était dissipée. Mais ce que Machault n'avait pas dit dans la lettre à la Seigneurie, c'est que le ministère français, étonné des préoccupations, suivant lui injustifiées, de la République, avait chargé Scapich de découvrir les raisons secrètes de cette alarme et de l'en informer minutieusement. « Je croirais presque — écrivait-il — que le Sénat a quelque autre motif que celui d'une crainte chimérique, qui ne peut l'affecter, si je pouvois présumer du mystère dans sa lettre¹... » Machault se trompait. Derrière les coulisses il n'y avait rien, rien qu'un accès de cette « crainte hystérique » qui s'emparait de temps en temps des vieilles oligarchies, hantées — et qui aurait pu leur en vouloir ? — par la crainte de disparaître et dont Macaulay nous a tracé un tableau magistral. Stainville à Rome et le consul à Raguse avaient en même temps l'ordre de tourner la difficulté et de demander au Gouvernement ragusain l'autorisation pour Viani d'envoyer du bois de construction à Toulon et de construire ce qu'on appelait euphémiquement « un simple navire de transport ». « Le bois de construction, s'écrie Boscovich, est *instrumentum belli* ! Le navire de transport pourrait s'armer ailleurs, on dirait ensuite qu'il l'a été à Raguse. Non, la République demande une défense absolue. De son côté, elle promulguerait une loi aux termes de laquelle les étrangers ne pourraient pas construire à Raguse des navires en temps de guerre. — Les Anglais seront mécontents, répliqua Stainville. — La loi sera appliquée à tous indistinctement, répondit Boscovich. Et d'ailleurs, nous-même nous construisons ailleurs

1. Compiègne, même date, *ib.*